



Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

7543^e séance

Mardi 27 octobre 2015, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Oyarzun Marchesi	(Espagne)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Lucas
	Chili	M ^{me} Sapag Muñoz de la Peña
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Sison
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Jordanie	M ^{me} Kawar
	Lituanie	M ^{me} Jakubonė
	Malaisie	M ^{me} Adnin
	Nigéria	M. Laro
	Nouvelle-Zélande	M ^{me} Schwalger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Tchad	M. Gombo
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/813)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/813)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/813, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014).

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Les membres du Conseil ont adopté à l'unanimité en février 2014 la résolution 2139 (2014), reconnaissant l'ampleur des conséquences de ce conflit sur le plan humain. Le but et l'objet de la résolution étaient clairs et sans ambiguïté : assurer la protection des civils pris au piège des combats, veiller à ce que les installations et infrastructures civiles ne fassent pas l'objet d'attaques, et contraindre les parties à permettre aux acteurs humanitaires d'accéder sans entrave aux populations ayant désespérément besoin d'assistance. Les 20 rapports du Secrétaire général soumis au Conseil depuis l'adoption de la résolution montrent bien le mépris affiché, mois après mois, par les parties vis-à-vis de ladite résolution et des obligations juridiques minimales qui leur incombent en vertu du droit international.

Le non-respect par les parties des principes fondamentaux du droit international humanitaire et des droits de l'homme a plongé les Syriens dans une tragédie et un désespoir que l'on aurait eu peine à imaginer il y a cinq ans. À tous égards, la situation en Syrie s'est détériorée depuis le début de l'année. Nous estimons

actuellement qu'environ 13,5 millions de personnes en Syrie ont besoin d'une forme de protection et d'aide humanitaire dans l'ensemble du pays, ce qui représente une augmentation d'environ 1,2 million de personnes en à peine 10 mois. Plus de 6 millions des personnes qui sont dans le besoin sont des enfants.

Il s'agit de l'une des plus graves crises de déplacement de population de notre époque. Les combats et la violence ont contraint plus de la moitié des Syriens à fuir leurs foyers sur une période d'à peine plus de quatre ans, à plusieurs reprises pour la plupart d'entre eux. L'on compte actuellement quelque 6,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie. En outre, près de 4,2 millions de personnes ont fui le pays, imposant un énorme fardeau aux pays voisins de la région. Un nombre croissant de Syriens fuyant la guerre et la violence sont prêts à tout risquer en embarquant à bord de bateaux ou de canots pneumatiques impropres à la navigation afin de gagner l'Europe. Plus de la moitié des 680 000 personnes arrivées via la Méditerranée en 2015 sont des Syriens. Ils sont en droit de demander asile sans discrimination aucune.

L'intensification des combats et de la violence observée au cours des dernières semaines a eu des incidences humanitaires considérables, qui ont entraîné un grand nombre de morts et de blessés et provoqué d'importants déplacements de civils, en particulier dans le nord de la Syrie. Les attaques aveugles dirigées contre des zones peuplées de civils se poursuivent en toute impunité. Dans la ville d'Alep, par exemple, les forces gouvernementales et les groupes d'opposition armés non étatiques ont continué à se bombarder mutuellement à l'intérieur de zones peuplées de civils, dont des centaines ont été tués ou blessés en septembre. Pendant ce temps, des affrontements ont éclaté à la fin du mois de septembre entre les unités de protection populaire kurdes, le Front el-Nosra et d'autres groupes d'opposition armés non étatiques, qui ont fait de nombreux morts et blessés parmi les civils et temporairement affecté l'accès à l'est de la ville d'Alep. Le 23 octobre, la principale route d'accès reliant Hama à l'ouest d'Alep a été coupée en raison d'une offensive lancée par l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL). Nous sommes très préoccupés par ce fait nouveau, qui met encore plus en danger près de 700 000 personnes vivant dans la partie occidentale de la ville.

Selon les dernières estimations, plus de 12 000 personnes ont été déplacées dans le nord de la Syrie depuis le début d'octobre du fait des bombardements

aériens et des offensives terrestres menées par les parties. Ce chiffre comprend quelque 45 000 personnes qui ont été déplacées de la périphérie sud d'Alep vers des zones relativement plus sûres vers l'ouest et le sud suite à une offensive des forces gouvernementales au cours de la semaine dernière. Dans l'intervalle, quelque 80 000 personnes ont été déplacées du nord et du sud, respectivement, des provinces de Hama et d'Edleb vers des zones relativement plus sûres depuis le début du mois d'octobre après une offensive des forces gouvernementales. Dans le reste de la Syrie, des milliers d'autres personnes ont été déplacées à Homs, dans les provinces de Homs, du Rif-Damas et de Deir el-Zor au cours des dernières semaines.

Le rythme des déplacements en Syrie ne faiblit pas. Largement plus de 1,2 million de personnes ont été déplacées depuis le début de cette année, beaucoup pour la deuxième ou la troisième fois. On s'attend à ce que les déplacements se poursuivent à une cadence similaire, à moins d'un arrêt des combats.

Les attaques visant les établissements sanitaires et les travailleurs de la santé se poursuivent également sans faiblir. L'ONU et ses partenaires ont enregistré des attaques contre cinq hôpitaux dans les provinces de Hama, d'Edleb et d'Alep depuis le lancement des dernières offensives, qui ont entraîné un certain nombre de victimes et la fermeture immédiate de ces établissements en raison des graves dégâts causés aux infrastructures, qui exacerbent une situation déjà très difficile pour les civils vivant dans ces zones. Depuis le début du conflit, l'organisation Médecins pour les droits de l'homme a fait état d'attaques contre au moins 313 établissements médicaux et de la mort de 679 membres du personnel médical. Ces attaques doivent cesser immédiatement; les parties au conflit doivent garantir le respect et la protection des établissements médicaux, de leur personnel et des patients, conformément au droit international humanitaire.

Si l'on sait où se trouvent ceux qui sont considérés comme les plus vulnérables, les organisations humanitaires ne sont toujours pas en mesure d'obtenir un accès continu sans entraves aux millions de personnes touchées. Selon les dernières estimations, quelque 4,5 millions de personnes vivent dans des régions difficiles d'accès. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pu, en 2015, avoir accès qu'à un petit nombre de personnes vivant dans ces régions en raison de l'intensité du conflit, de la mobilité des lignes de

front, des obstacles bureaucratiques et des conditions imposées par les parties.

Les parties au conflit continuent d'utiliser le siège comme arme de guerre en Syrie. Au vu de l'examen d'ensemble auquel nous avons procédé, nous estimons maintenant à 393 700 personnes le nombre de ceux qui, en Syrie, vivent en état de siège, dont quelque 200 000 personnes à Deir el-Zor, ville assiégée par l'EIL, quelque 181 200 personnes assiégées par le Gouvernement syrien dans différentes localités de la Ghouta orientale, ainsi qu'à Daraya et Zabadani dans la province de Rif-Damas, et environ 12 500 personnes assiégées par des groupes armés non étatiques de l'opposition et le Front el-Nosra à Fouaa et à Kefraya, dans la province d'Edleb. Les 26 500 habitants de Noubl et de Zahra, dans la province d'Alep, ne sont plus considérés comme en état de siège depuis que des informations concordantes et crédibles indiquent que l'entrée et la sortie des personnes et des produits commerciaux de l'enclave se sont notablement améliorées ces trois derniers mois, bien que l'accès reste difficile et les préoccupations relatives à la protection restent vives.

L'accès aux zones assiégées reste lamentable et totalement insuffisant. Depuis le début de l'année 2015, l'ONU n'a pu chaque mois faire parvenir d'aide médicale qu'à 3,6 % des personnes, et des denrées alimentaires qu'à 0,5 % des personnes des zones assiégées.

La semaine dernière, les opérations humanitaires ont commencé dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu couvrant Zabadani, Madaya, Fouaa, Kefraya et les localités avoisinantes, qui a été conclu à Istanbul le 22 septembre avec la facilitation du Bureau de l'Envoyé spécial en Syrie. Le 18 octobre, 31 camions ont livré des fournitures médicales et humanitaires simultanément à 29 500 habitants de Madaya, ainsi que dans les zones assiégées de Zabadani, Fouaa et Kefraya. Un convoi conjoint des Nations Unies, du Croissant-Rouge arabe syrien et du Comité international de la Croix-Rouge a accompagné 23 camions du Croissant-Rouge arabe syrien vers le Rif-Damas où deux camions ont bifurqué vers Zabadani et 21 autres sont entrés à Madaya et à Bouqein, qui accueillent de nombreux déplacés de Zabadani. Huit camions ont livré des quantités proportionnelles de fournitures médicales, alimentaires, nutritionnelles, ainsi que de produits non alimentaires, d'eau et d'articles sanitaires et d'hygiène à Fouaa et à Kefraya grâce à une opération transfrontalière des Nations Unies depuis le poste frontière turc de Bab el-Haoua, avec l'appui de

la section d'Edleb du Croissant-Rouge arabe syrien. L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires se tiennent prêts à appliquer immédiatement les points restants de l'accord, notamment ceux qui concernent la fourniture d'une aide humanitaire supplémentaire et l'évacuation des personnes grièvement blessées. Cette mission complexe montre une fois de plus que lorsque la volonté politique existe, il y a moyen d'améliorer la situation des civils pris au piège du conflit en Syrie.

À mesure qu'évolue la situation politique et militaire, la priorité immédiate pour les organisations humanitaires reste de pouvoir approcher toutes les personnes dans le besoin partout où elles se trouvent en Syrie. Pour ce faire, nous devons avoir un accès constant, prévisible et sans entraves à tout le pays. Si je me félicite des progrès continus enregistrés sur le plan de la délivrance de visas aux membres du personnel de l'ONU par les autorités syriennes, cela doit être suivi de progrès urgents et notables dans d'autres domaines. Ainsi, seules 23 des 85 demandes de convois formulées par l'ONU depuis le début de l'année ont été approuvées en principe par le Ministère syrien des affaires étrangères, et moins de la moitié des convois autorisés ont pu en fait se dérouler en raison de l'absence d'autorisation finale des services de sécurité des autorités syriennes, conjuguée à l'absence de garanties de libre passage de la part des groupes armés non étatiques de l'opposition, et à l'insécurité.

J'appelle une fois encore les autorités syriennes à approuver de toute urgence les 46 demandes de convois interinstitutions actuellement en attente et d'autoriser les convois déjà approuvés en principe et qui attendent leur feu vert, à se dérouler. J'appelle aussi les groupes armés non étatiques ainsi que les groupes terroristes inscrits sur les listes à autoriser l'acheminement des fournitures qu'ils empêchent actuellement. Nous pourrions atteindre, grâce à ces convois interinstitutions, 1,5 million de personnes supplémentaires particulièrement nécessiteuses dans des localités difficiles d'accès et en état de siège si ces autorisations et le libre passage étaient accordés.

Nous devons tous nous garder de devenir insensibles aux effets de ce conflit face aux chiffres considérables en jeu et au climat d'impasse politique. Pourtant, les derniers faits survenus en Syrie nous rappellent éloquemment que ce sont des femmes, des hommes et des enfants ordinaires qui continuent de payer le prix fort dans ce conflit. Les conditions de vie dans toutes les régions du pays continuent de se dégrader

nettement. Des quartiers et des populations entières sont en danger en raison de l'utilisation d'armes explosives; plus de 11 millions de personnes ont besoin d'une aide médicale, dont 25 000 cas traumatiques par mois; près de 9 millions de personnes ne sont pas en mesure de faire face à leurs besoins alimentaires essentiels; 70% de la population n'a pas régulièrement accès à l'eau potable, en raison de coupures d'eau continues; les écoles et les hôpitaux sont la cible d'attaques; et la pauvreté et le chômage sont endémiques, sur fond de hausse des prix. L'hiver approche rapidement et risque d'aggraver encore la situation de nombreuses familles.

L'ONU et ses partenaires humanitaires continueront de faire face aux besoins croissants du mieux qu'ils pourront. Si nous parvenons à atteindre des millions de personnes chaque mois, nous continuons cependant d'essayer de trouver les moyens d'accélérer l'assistance vitale que nous fournissons partout en Syrie, et ce, dans un environnement extrêmement complexe et dangereux. Les travailleurs humanitaires risquent leur vie, mais ne se laissent pas intimider. J'engage vivement les donateurs à maintenir, et si possible à accroître, leur généreux appui aux opérations d'assistance vitales, ainsi qu'aux activités de relèvement et de renforcement de la résilience.

Comme je l'ai dit au Conseil auparavant, la crise nécessite d'urgence un règlement politique permettant de s'attaquer aux causes profondes du conflit et de répondre aux aspirations du peuple syrien, qui souffre depuis bien trop longtemps. À défaut de ce règlement, j'espère sincèrement que le Conseil et les États Membres concernés continueront d'user de leur influence auprès des parties au conflit pour les rappeler au respect de l'obligation qui leur est faite, au titre du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, de faire la distinction entre civils et combattants, et de prendre toutes les précautions possibles afin d'éviter de provoquer d'autres blessés et d'autres pertes parmi la population civile.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

Albert Einstein a dit un jour que la folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent. Aujourd'hui, près de 60 ans après la mort

d'Einstein, il semblerait que certains gouvernements n'ont pas encore compris cette réalité, et répètent leurs erreurs et leurs mauvais calculs en espérant, à chaque fois, que le résultat sera différent. Il est désormais évident que l'ingérence dans les affaires internes d'un État ne mène qu'à la destruction dudit État; que cela crée des crises humanitaires; que cela entraîne le chaos et la destruction; que cela fournit un terreau fertile aux terroristes et aux assassins. Cela a été clairement démontré lors de la destruction de l'Iraq, de la Libye et d'autres États, et nous a apporté Daech, le Front el-Nosra, le groupe Khorasan et autres. Le terrorisme jouit désormais d'un État – d'un califat, comme certains aiment à l'appeler.

En dépit de tout cela, ces gouvernements – faisant fi de la logique d'Einstein – continuent d'insister pour que soit mise en œuvre cette recette empoisonnée et mortelle en Syrie et ce, sous les mêmes slogans, alors même que tout le monde est au fait des répercussions manifestes de cet interventionnisme dévastateur. Voilà que M. Tony Blair, l'ancien Chef du Gouvernement britannique, reconnaît, 12 ans après l'invasion américano-britannique de l'Iraq, que cette agression était fondée sur des informations erronées et mensongères. Quatorze ans après l'attaque terroriste contre le World Trade Center à New York, nous voyons que les stratégies qui ont été adoptées dans le cadre de la guerre contre le terrorisme ont créé des centaines de Ben Laden, au lieu de nous débarrasser d'un seul Ben Laden. Au lieu d'un seul Al-Qaida en Afghanistan, nous en comptons des dizaines qui transposent la doctrine d'Al-Qaida dans de nombreux pays du monde. Le terrorisme atteint désormais ceux mêmes qui l'appuient.

Lorsque nous examinons la situation humanitaire en Syrie, nous constatons la même chose, à savoir l'entêtement manifeste de certains à mettre en œuvre les mêmes politiques erronées et à en espérer un résultat différent. Certains prétendent vouloir régler la crise humanitaire en Syrie, mais ils refusent d'accorder la priorité à la lutte contre le terrorisme, et ils continuent d'imposer des mesures économiques unilatérales contre le peuple syrien. Ils continuent de nier le rôle du Gouvernement syrien et refusent de coordonner leur action avec ce dernier pour acheminer l'aide humanitaire et lutter contre le terrorisme. Aujourd'hui, cinq ans après le début de la crise, il est parfaitement clair pour tous que ces politiques ont échoué, et qu'elles n'ont pas réglé la crise humanitaire. De fait, elles l'ont même aggravée, aggravé la souffrance du peuple syrien et obligé une grande partie de la population à chercher

refuge ou à être déplacée. Il est donc nécessaire de changer la manière dont on aborde la situation si l'on veut obtenir des résultats différents, et donc améliorer la situation humanitaire en Syrie de manière palpable. Cela exige les mesures suivantes.

Tout d'abord, il faut régler la raison principale de la crise, à savoir la création et la propagation du terrorisme appuyé depuis l'étranger. Cela nécessite d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014) et 2199 (2015), en collaboration et coopération avec le Gouvernement syrien. Ceux qui considèrent que coopérer avec le Gouvernement syrien est indigne d'eux, ceux qui ont pour seul intérêt de porter atteinte au Gouvernement syrien, au Président syrien et à l'armée syrienne, ceux qui préfèrent traiter avec le démon du terrorisme plutôt que de traiter avec le Gouvernement syrien pour faire face à ce démon – tous ceux-là créent une situation des plus absurdes qui n'a rien à voir avec les règles d'une réflexion et d'un comportement rationnels, ni avec les principes des sciences politiques et de la stratégie.

Cette situation absurde a mené à la présence, en Syrie et en Iraq, de dizaines de milliers de terroristes étrangers qui viennent de plus de 100 pays – ce qui est attesté dans les neuf rapports du Comité Al-Qaida et du Comité contre le terrorisme. Dès lors, Daech, le Front el-Nosra et les groupes qui leur sont affiliés et avec qui ils ont des affinités ne sont pas apparus par génération spontanée : ils ont été entretenus, financés et entraînés; leurs déplacements ont été facilités dans les aéroports et à travers les frontières; ils ont obtenu des visas; on leur a même permis de faire commerce du gaz et du pétrole, par le biais d'intermédiaires turcs. Il est donc nécessaire de mettre un terme aux pratiques des gouvernements de certains États qui continuent de financer, d'armer et d'entraîner les terroristes. On ne peut pas parler de mettre fin aux souffrances des Syriens et à la crise en Syrie alors que l'on garde un silence assourdissant sur le fait que la Turquie et la Jordanie continuent à utiliser leurs territoires comme terre d'asile et de passage des mercenaires terroristes étrangers, et sur le fait que les régimes en place en Arabie saoudite, Qatar et ailleurs préfèrent continuer d'appuyer le terrorisme ouvertement et généreusement plutôt que de financer le plan humanitaire, lequel n'est pour l'instant financé qu'à 37%, et ce, en dépit de toutes les conférences de pure forme organisées ici et là dans ce but, tandis que les États-Unis ont consacré un demi-milliard de dollars – une somme qui suffirait à financer le reste du plan d'intervention humanitaire – à ce qu'ils

appellent « programme de formation et d'équipement de l'opposition modérée », auquel ne participent plus que cinq groupes, et alors que le Front el-Nosra terroriste s'est emparé des équipements et des armes qui avaient été offertes par les États-Unis à ces derniers.

Parler de la lutte contre le terrorisme me mène au deuxième élément nécessaire pour régler la crise humanitaire : l'appui à une solution politique. La lutte contre le terrorisme contribuera au succès de cette solution politique, qui doit passer par un dialogue inter-Syriens et qui doit être prise en main par la Syrie, sans intervention étrangère, dans le plein respect de la souveraineté et de l'indépendance de la Syrie, ainsi que de son unité et de son intégrité territoriale. C'est bien la teneur du Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et – surtout – c'est conforme à la Charte des Nations Unies et au droit international.

À cet égard, je rappelle que, lors du débat général de l'Assemblée générale (voir A/70/PV.25), le Gouvernement syrien a, par la voix de son ministre des affaires étrangères, annoncé son accord pour participer au Groupe de travail proposé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Staffan de Mistura, car nous sommes convaincus que la solution politique est la seule option envisageable. Le problème réside chez les autres parties, qui s'efforcent de mener à l'échec de cette solution – comme ce fut le cas pour l'initiative de M. de Mistura, qui avait proposé un gel des combats dans la ville d'Alep dans le cadre de la deuxième Conférence de Genève sur la République arabe syrienne, ou pour le plan de Kofi Annan. En dépit de tout ce qui précède, d'aucuns prétendent encore – et c'est un mensonge et une injustice – que le Gouvernement syrien refuse la solution politique, tout en protégeant les parties qui ont justement refusé l'initiative de M. de Mistura.

Nous avons examiné le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014) du Conseil de sécurité (S/2015/813). Il s'agit d'un rapport partial et politisé, qui contient de nombreuses lacunes et contre-vérités et nous avons adressé deux lettres au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général à cet égard. Je me contenterai toutefois de dire que ce rapport a omis d'attirer l'attention sur le fait que l'aviation de ce qui est appelé la Coalition a pris pour cibles des civils innocents et des infrastructures en Syrie, notamment des routes, des ponts, des raffineries, des écoles et des hôpitaux. Une centrale électrique – la seule de la ville – a également été prise pour

cible dans la partie ouest d'Alep. En outre, un centre pour enfants ayant des besoins spéciaux a été détruit à Raqa. Des dizaines d'enfants innocents ont été tués sous prétexte que c'est Daech qui était visé. Depuis le début des frappes aériennes de la coalition y a eu une augmentation du nombre terroristes de Daech venus de l'étranger et l'élargissement de leurs zones d'influence. Nous sommes donc surpris que le rapport utilise des récits fallacieux, qui n'ont aucune crédibilité, et cherche uniquement à pêcher en eaux troubles et de saper l'action conjointe menée par la Russie et la Syrie contre Daech, le Front el-Nosra et d'autres groupes terroristes, à la demande du Gouvernement syrien et conformément à la Charte des Nations Unies. Cette action conjointe a amené les groupes terroristes à battre en retraite dans plus d'une localité et les a forcés à se retirer de plusieurs zones qu'ils contrôlaient. Nous avons déjà dit par le passé que l'expression « groupes d'opposition armés non étatiques » est scandaleuse et contraire au plan d'action des terroristes sur le terrain en Syrie. Elle est également contraire à ce que décrit le propre comité de sanctions du Conseil de sécurité. Le rapport qualifie de groupes d'opposition armés non étatiques ce qui se trouve être l'Armée de la conquête, qui a été créée par la Turquie et qui compte dans ses rangs des éléments d'Ahrar el-Cham et du Front el-Nosra. Un calcul simple – un plus un font deux – montre que l'Armée de l'islam et l'Armée de la conquête constituent le Front el-Nosra, qui figure sur la liste des entités terroristes. L'Armée de l'islam, qui est active dans la partie rurale de Damas, compte dans ses rangs des mercenaires venues de la Tchétchénie, d'autres pays du Caucase et d'ailleurs, est financée par les services secrets de l'Arabie saoudite et a fait allégeance à Daech.

La Brigade des martyrs de Yarmouk, qui est financée et dirigée par une chambre de commande des opérations arabo-américaine basée à Damas, compte dans ses rangs 8 000 salafistes jordaniens et des milliers de terroristes. Les terroristes du Front el-Nosra, qui sont ouvertement soutenus par Israël, s'en prennent aux forces de maintien de la paix dans le Golan et ont enlevé des soldats philippins et fidjiens. Ils reçoivent non seulement un appui, mais également une aide médicale de la part d'Israël.

Ils tous sont regroupés dans le rapport du Secrétaire général sous l'appellation « groupes d'opposition armés non étatiques »; mais ne sont-ils pas des mercenaires étrangers?

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.